



Groupe de travail CONCORD Cotonou
Note d'information

STRATEGIE COMMUNE UE-AFRIQUE

1. Stratégie commune UE-Afrique

Pendant plus de 30 ans, les pays africains et l'Union européenne (UE) ont collaboré en vue de mettre au point des modèles de coopération nouveaux et mutuellement vérifiables. De Yaoundé à Cotonou, l'UE et l'Afrique se sont mutuellement engagées à coopérer et développer un partenariat par le biais de traités internationaux.

Depuis le premier sommet UE-Afrique au Caire en 2000, tant l'Afrique que l'Europe ont changé. Les deux continents sont à la croisée des chemins: l'Europe vient d'avoir 50 ans cette année, et cherche toujours son identité et son rôle sur la scène mondiale. L'Afrique est en train de mettre en place son propre processus d'intégration et de coopération avec la création de l'Union africaine. Les puissances "émergentes", comme la Chine, jouent un rôle de plus en plus important en Afrique.

2007 voit le débat s'intensifier sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et l'Afrique. La stratégie de UE "*L'UE et l'Afrique: vers un partenariat stratégique*" a été formellement approuvée par les Chefs d'Etats et de gouvernements de l'UE lors du Conseil européen à Bruxelles les 15 et 16 décembre 2005. Cette première stratégie a été largement décrite comme unilatérale. Toutefois, la Commission européenne et les Etats membres de l'UE souhaitent à présent développer une stratégie commune avec l'UA en préparation du prochain Sommet UE-Afrique qui sera organisé à Lisbonne sous la présidence portugaise. La stratégie UE-Afrique et son plan d'action est structurée autour de 4 principaux piliers : paix et sécurité; commerce, relations économiques et intégration régionale; gouvernance et droits de l'homme; questions clés en matière de développement.

Pendant de nombreuses années, les ONG européennes ont été très actives en ce qui concerne les questions de l'aide européenne aux pays ACP, en particulier par le suivi du **Fonds Européen de Développement** (FED), qui est le plus grand instrument de coopération au développement dans le monde (€23 milliards pour 5 ans), mais aussi par le biais des accords de libre échange entre l'UE et les régions des ACP (ceux-ci sont plus connus en tant qu'**Accords de Partenariats Economiques APE**). D'après le calendrier institutionnel, ces négociations devraient être finalisées à la fin 2007 en même temps que la programmation du 10ème FED.

2. Que fait l'UE?

L'Union européenne et l'union africaine ont développé leurs relations au cours de ces dernières années depuis le premier sommet Euro-Africain au Caire en 2000. **L'Union européenne et l'Union africaine ont ainsi décidé de développer une "stratégie commune" ensemble qui "reflète les besoins et aspirations des peuples d'Afrique et d'Europe."** Le but de cette stratégie commune est de développer une vision politique et des approches pratiques pour le futur partenariat entre l'UE et l'Afrique, basé sur le respect mutuel, des intérêts communs et le principe de l'appropriation. **L'UE a indiqué que les processus officiels seront alimentés et enrichis d'idées émanant de la consultation du public.** Il en résultera une stratégie non seulement destinée aux représentants officiels, mais à laquelle la société civile pourra aussi se référer, et à laquelle elle pourra contribuer au travers de son propre travail.

Les institutions communautaires annoncent qu'il faut une nouvelle plate-forme pour le dialogue politique entre l'UE et l'Afrique en tant que partenaires égaux. L'Union européenne doit développer ces relations dans le cadre d'un projet commun, que s'approprient les deux parties et auquel participent activement les citoyens et les organisations de la société civile. Toute stratégie commune

dépendra de la confiance à tous les niveaux pour être efficace en tant que partenariat. Cela demandera du temps et des efforts.

Un groupe de travail ad hoc a été constitué au sein du Conseil de l'Union européenne en vue de coordonner les positions des Etats membres de l'UE sur une large gamme de questions couvertes par la stratégie commune. La constitution de ce groupe est destinée en partie à faciliter une interaction plus systématique avec des acteurs non institutionnels de l'UE. Le groupe est composé d'experts des Etats membres de l'UE et se réunit régulièrement.

Le processus de rédaction commun de la Stratégie et du Plan d'action devrait être finalisé pour la fin octobre. Le sommet aura lieu au niveau des Chefs d'Etats et de Gouvernements en décembre et devrait approuver les deux documents, toutefois l'ordre du jour n'est pas encore finalisé et les progrès ont été plus lents que prévu.

Le Parlement européen prépare une réponse : la rédaction d'un rapport d'initiative (le rapporteur en est la parlementaire Maria Martens) et la promotion des liens avec le Parlement Pan-africain.

3. Nos recommandations:

CONCORD a contribué au processus de consultation organisé par l'ECDDPM au nom de la Commission européenne.

Messages clés à défendre

Nous incitons l'Union européenne à prendre des mesures urgente en vue de rééquilibrer ses relations avec l'Afrique, aux différents niveaux suivants: dialogue politique, négociations commerciales et aide au développement. Nous lançons un appel à l'Union européenne pour qu'elle noue ces relations dans le cadre d'un projet commun, que s'approprieront les deux parties, auquel participeront activement les citoyens et les organisations de la société civile.

CONCORD demande dès lors à l'UE et à l'UA:

De baser un réel partenariat entre l'Afrique et l'UE sur un dialogue politique sérieux ancré dans un climat de responsabilité et de respect mutuel;

De s'engager dans un dialogue en profondeur sur la gouvernance avec tous les acteurs concernés africains et européens. Tous les efforts doivent être consentis en vue d'éviter qu'une notion unilatérale européenne de la gouvernance ne soit imposée ce qui résulterait en de nouvelles conditions à respecter par les pays en voie de développement.

De démontrer cet engagement partagé en faveur de la promotion des droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté en atteignant les OMD et les objectifs en matière de développement de l'Accord de Cotonou.

D'encourager l'intégration régionale dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) avant de mettre en œuvre les Accords de Partenariats Economiques (APE) et d'ouvrir un réel débat sur des processus alternatifs avec les autorités et la société civile des ACP.

4. Recommandations à l'APP

S'engager et créer un espace d'engagement parlementaire dans le processus de conception de la Stratégie, ainsi qu'au Sommet UA-UE prévu pour décembre 2007. Inciter les Etats membres de l'UA et l'UE à prendre le temps de consulter correctement et de dialoguer avec les citoyens à propos d'une stratégie que les Européens et les Africains pourraient s'approprier entièrement. Insister sur l'information régulière et la transparence du processus de la part de l'UE et de l'UA et faire du Sommet de Lisbonne un jalon dans ce processus et non une fin en soi.

Pour tout complément d'information, veuillez visiter www.concordeurope.org